

DE BOKASSA A DEBY

La Françafrique finança en 1977 le "sacre" de l'empereur centrafricain Jean-Bedel Bokassa, marionnette de son mépris, concierge de chasses gardées en tous genres. Deux décennies plus tard, elle "sacre" ses protégés selon un cérémonial plus sophistiqué, doté de tout un appareil "démocratique".

Le truandage n'en est pas moins manifeste. Et il n'est pas sûr que le scandale de l'élection présidentielle tchadienne (2 et 30 juin) ne finisse par avoir, sur un autre registre, des effets plus délétères que l'affaire des diamants de Giscard.

C'est une terrible humiliation que la vieille garde françafricaine vient d'infliger à l'Afrique - et une injure à tous ceux qui en France, depuis plus de deux siècles, ont milité pour le respect du suffrage universel.

La zone franc est dévaluée. Le drame rwandais stigmatise la présence et les interventions militaires françaises en Afrique. La supercherie tchadienne, ourdie par la France, disqualifie sa « coopération électorale ». Ainsi, la rhétorique néocoloniale est exténuée - d'aucuns n'hésitant plus à plaider le retour à une « tutelle » coloniale.

Tant pis pour une certaine « image de la France ». Tant mieux pour la clarté de l'enjeu : sortir du mépris. Car la Françafrique, c'est d'abord un état d'esprit. Le décrédibiliser, c'est le seul moyen de limiter les dégâts avant l'établissement d'un autre type de relations. Nous en aurons beaucoup discuté fin juin, à Lyon, lors du Contre-G7.

SALVES

Election tchadienne : la machination

Un dispositif électoral *made in France*

En 1990, la rébellion zaghawa du colonel Idriss Déby, co-pilotée par l'officier de la DGSE Paul Fontbonne, surgit du Soudan pour renverser le dictateur Hissène Habré. Déby, à son tour, instaure « un véritable régime de terreur »¹, livrant le pays à sa "Garde républicaine" tribale, exacerbant les antagonismes ethniques et religieux. Tandis que se poursuit le pillage systématique de l'Etat...².

En 1993 cependant, Déby est incité par son mentor français à tenter un semblant d'ouverture : il concède la réunion d'une Conférence nationale souveraine. Puis il verrouille vite fait un processus démocratique que les Tchadiens ont eu le tort de prendre très au sérieux.

La Françafrique n'est pas fanatique d'Idriss Déby. Mais elle veut "stabiliser" le Tchad, l'un de ses bastions. Or, ont tranché ses stratèges politico-militaires, le "seigneur de la guerre" Déby est le "moindre mal" pour le Tchad³.

Dès lors, comme au Cameroun en 1992, comme au Togo ou au Gabon, on a choisi de "légitimer" le dictateur. Re-foccartisé, françafricanisé jusqu'à la moelle, l'Elysée a embrayé, précipitant l'organisation d'une élection présidentielle "clefs en mains". A chaque étape (Commission électorale, recensement, référendum constitutionnel,...), le couple Paris-Déby a balayé les objections des partis et de la société civile.

Le dispositif du scrutin (matériel électoral, transport des urnes et des procès-verbaux par les véhicules et hélicoptères de l'opération *Epervier*, centralisation informatique) est financé à 95 % par la France. L'armée française, la Mission de coopération⁴ et une officine spécialisée, le GERDDES, supervisent l'ensemble du processus électoral - tout spécialement la confection des résultats.

"Pilotée" par un proche de Déby, Abakar Haggar, assistée d'un "expert en élections" (M. Grand d'Esnon) la Commission électorale nationale indépendante (CENI) n'a d'indépendant que le nom : les deux-tiers de ses membres ont été désignés directement ou indirectement par le clan présidentiel.

1. Selon la Fédération internationale des droits de l'homme (FIDH).

2. Cf. le 3° "Dossier noir" : *France, Tchad, Soudan, à tous les clans*, in *Dossiers noirs n° 1 à 5*, L'Harmattan, 1996, p. 141-204. Disponible à *Survie* (150 F les 5 Dossiers, 30 F le 3° Dossier photocopié).

3. Sur ce thème circulait au Tchad, avant les élections, une note de 8 pages attribuée à Paul Fontbonne. Qu'elle soit ou non de lui, les arguments exposés sont dignes de la DGSE.

4. Où officie Edouard Laporte, grand ancien de la Cotontchad. Il dirigeait la Mission de coopération en Guinée équatoriale au moment de la vague d'assassinats de coopérants français.

Une fraude géante

Les manœuvres frauduleuses se sont multipliées très en amont du scrutin :

- truquage du recensement : ainsi, dans l'extrême nord du pays, le BET (Borkou Ennedi Tibesti), plus favorable à Idriss Déby, on a recensé 62 196 électeurs pour 73 185 habitants ;
- refus d'enregistrement ou emprisonnement de candidats "gênants", tels Maurice Hel Bongo ou Kassiré Coumakoye ;
- inscription de quelque 220 000 électeurs "tchadiens" résidant au Soudan : ils appartiennent pour la plupart aux tribus transfrontalières proches du clan au pouvoir à Ndjaména, et votent dans des conditions échappant à tout contrôle (deux jours avant le scrutin, un décret a créé 100 bureaux de vote au Soudan) ;
- émission de vraies-fausse cartes électorales par le ministère de l'Intérieur, rachat de cartes (contre un billet) dans les milieux supposés défavorables, etc.

Le scrutin proprement dit (la "vitrine" démocratique) a eu lieu en présence de 400 observateurs (300 Tchadiens, 100 étrangers - envoyés par la France¹, la Libye, l'ONU, l'OUA, la Francophonie, etc.). Dans les bureaux ordinaires, grâce à une exceptionnelle vigilance civique, le vote s'est déroulé à peu près correctement. Toutefois, l'encre indélébile pour marquer les votants a été fréquemment remplacée par du permanganate lavable, ce qui a favorisé les votes multiples. Surtout, le vote des "nomades" (lui aussi non contrôlé, avec des scores "soviétiques") a connu un gonflement extraordinaire. Ces 350 000 habitants (avec femmes et enfants) ont fourni à Déby plus de 500 000 électeurs !

A l'issue du dépouillement, cependant, les estimations donnaient environ 25 % des voix aux deux principaux candidats, Déby et Kamougué. Or, entre cette étape du scrutin et le résultat officiel - où n'interviennent que le transport par hélicoptères militaires français² et la centralisation informatique -, le score de Déby a doublé. Dans sa région d'origine, le Biltine, le taux de participation officiel atteint 120,9 %. Dans le fief de Kamougué, le Logone occidental, des sources recoupées établissent que Kamougué a été privé d'au moins 60 000 suffrages, passant de 75 % à 43 % des voix. Du coup, l'évêque du lieu, Mgr. Ngartéri, membre non inféodé de la CENI, en a démissionné avec fracas.

Dans le Moyen-Chari (10 % du corps électoral) le score de Déby aurait été multiplié par 10, et celui de Kamougué divisé par 3 ou 4. Dans l'Ouaddaï, le candidat "local" Abbas Mahamat Ambadi a vu son score décimé (de 30 % à 3 % !). Et ainsi de suite...

A partir du 3 juin, le charcutage informatique des résultats a été saignant (mais la peur étirent les opérateurs qui en font confiance, sans oser témoigner publiquement). Au bout du compte, Déby se retrouvait élu au premier tour, avec 50,14 %. Panique à Paris, devant un tel excès de zèle. Le directeur Afrique du Quai d'Orsay aurait personnellement donné la consigne : repasser sous la barre des 50 %, pour ménager jusqu'au bout les apparences d'une compétition démocratique... Rappelé de la piscine du Novotel, M. Grand d'Esnon aurait alors atténué la gonflette : Déby obtient 47,86 % ; son second, le général Kamougué, 11,08 %...

A l'appui du résultat, le pouvoir tchadien et la majorité de la presse française invoquent le communiqué (alambiqué) publié le 4 juin par les observateurs : c'est occulter qu'ils ne traitent que des opérations de vote, non de la totalisation des suffrages, dont on les a tenus éloignés (sauf les initiés).

1. Dont un certain nombre de vieux français et/ou de barbouzes.

2. Avec un représentant de la CENI et un observateur français (pas de tchadien, ni d'"étranger"...).

Indignation et cafouillages

Nul n'est dupe. La très respectée Ligue tchadienne des droits de l'homme (LTDH), présidée par Enoch Djondang, résume l'opinion générale :

« - les résultats provisoires publiés le 07 juin dernier par la CENI, dans les conditions où les vraies données ont été complètement falsifiées, correspondent à ce qui était déjà convenu dans une capitale étrangère à l'avance avant même le déroulement du scrutin.

- de ce fait, les résultats constituent non seulement une humiliation et une injure inacceptables pour le peuple souverain, mais ils annoncent la fin de la Démocratie au Tchad au profit de l'aventurisme politico-militaire et de la résurgence d'une certaine opposition Nord-Sud entretenue à dessein.

« - plus que jamais la CENI a mis en danger de mort tout un peuple en organisant et en exécutant cette machination diabolique ».

14 candidats sur 15 ont introduit un recours devant la Cour d'appel. « Les cas de fraude qui se sont opérés chez nous dépassent toutes les imaginations », remarque l'un d'eux, Jean Alingué Bawoyeu. « Des experts ès-fraudes électorales qui parcourent l'Afrique pour vendre leurs compétences pourront en faire des hypothèses d'école ».

Le téléphone des responsables politiques opposés à Déby a été coupé, les membres de la LTDH sont convoqués et menacés. Très divisée, la Cour d'appel rend son verdict : elle rabote encore un peu le score de Déby (à 43,8 %), mais rejette le recours en annulation du scrutin. Le second tour est prévu pour le 30 juin ou le 3 juillet. Au lieu de rejoindre la consigne de boycott prônée par les autres candidats, le général Kamougué s'en va demander conseils et subsides au président gabonais Bongo - pivot et suppôt de la Françafrique !

Celle-ci trouve donc encore des acteurs pour prolonger la sinistre farce. En l'occurrence, elle a fait pire que de soutenir une dictature : elle a amené un peuple à croire en la démocratie pour mieux lui "légitimer" son tyran, par la falsification de son suffrage. Il n'est pas près d'oublier ce sabotage de sa volonté. (Sources : *Ndjaména Hebdo* du 13/06/1996, *Tchad Solidarités France*, divers).

Et ailleurs...

Inquiétudes

L'imprévisible se produit parfois. La conjonction de la conscience professionnelle du juge Eva Joly et de l'aversion du PDG d'Elf, Philippe Jaffré, pour son prédécesseur Loïk Le Floch-Prigent, est en train de "faire sauter la banque". En l'espèce, les sous-filiales d'Elf, au Gabon et ailleurs, qui servaient de tirelire à la Françafrique et permettaient d'acheter la complicité de la plupart des partis français dits « de gouvernement » et des écuries connexes (*Le Monde*, 14/06/1996).

Les millions et les noms se ramassent à la pelle, sur les comptes du Luxembourg ou d'autres paradis fiscaux. Les listes s'allongent : places financières *off shore* (où se blanchit l'argent couleur pétrole), intermédiaires, commissionnés...

Inquiets, les présidents « amis » Omar Bongo et Pascal Lissouba ont dépêché des émissaires à l'Elysée. Ils demandent que l'on enrayer la machine judiciaire. Mais l'excellent Toubon a beau se décarcasser (un vrai "pro", s'épatent ses collègues, capable de muer en sous-préfet un juge fouineur), il aura du mal à étouffer un tel foisonnement. C'est plus que l'allocation d'un somptueux appartement au fils du maire de Paris, et ça commence à faire beaucoup.

Luxembourg

Les lecteurs de *Billets* le savent, l'Ouganda de Museveni est la "bête noire" de la Françafrique - alliée contre lui avec les régimes de Khartoum et Kinshasa. Armée et ravitaillée via le Zaïre et le Soudan, une guérilla - la *Lord's Resistance Army* (LRA), fondée par l'illuminée Alice Lakwena -, sème l'insécurité dans le nord de l'Ouganda. Selon un diplomate européen « les 4 000 soldats de la LRA sont aujourd'hui très bien équipés, avec des treillis neufs, une arme pour chaque homme, des lance-roquettes et des mines à volonté » (*La Croix*, 14/05/1996). Qui paye ? Le Soudan, au bord de la banqueroute ? Le Luxembourg ?

Macabres comptabilités (suite)

Le 12 juin, dans les locaux du Parlement européen, l'ancien Premier ministre du Rwanda Faustin Twagiramungu s'est livré à un savant calcul démographique, au terme duquel son pays souffrirait d'un « manque de population » compris entre 594 425 et

1 109 475 personnes - qu'il attribue évidemment à des massacres perpétrés par le régime de Kigali. Rapportant ces chiffres dans un éditorial très défavorable à ce régime, *La Libre Belgique* (15/06/1996) souligne le manque total de fiabilité d'un tel calcul - dont chacun des éléments (victimes du génocide de 1994 ; anciens exilés rentrés au pays ; réfugiés au Zaïre, en Tanzanie, ... ; données démographiques actualisées sur le Rwanda) est hautement imprécis.

Quelques jours plus tôt, l'ambassadeur Shaharyar Khan, qui dirigea la mission de l'ONU au Rwanda d'août 1994 à mars 1996, déclarait : « *Jusqu'au départ de nos observateurs militaires en mars dernier, je peux affirmer qu'il est impossible qu'il y ait eu des tueries massives, un "contre-génocide de Hutus", sans [qu'ils] aient été au courant. Il y a eu des actes de revanche, certes, qui ont coûté la vie à 10 000 ou 15 000 personnes, mais je ne crois pas qu'ils aient été commandités par les autorités* » (La Croix, 5/06/1996).

Qui croire ? Embarqués dans une spirale inflationniste, de plus en plus fictive, sur l'ampleur des représailles post-génocidaires, les Forces de résistance de la démocratie de F. Twagiramungu et Seth Sendashonga s'interdisent de jouer le rôle politique auquel elles aspirent.

Calculs

Nous nous félicitons le mois dernier du vote tant attendu de la loi d'adaptation de la législation française à la création du Tribunal pénal international pour le Rwanda (TPIR). L'examen des débats montre que le ministre Roger Romani, "stoppeur" du gouvernement et de la Mairie de Paris, a fait échec à un amendement de la Commission des lois.

Celle-ci, unanime, voulait autoriser l'inculpation de responsables du génocide avant qu'ils ne soient officiellement « *trouvés* » sur le sol français - afin de les dissuader d'y transiter ou d'y séjourner.

Une telle précaution était insupportable : elle aurait supprimé le laps de temps qui permet à un « *trouvé* » non encore inculpé de prendre la tangente. Mandatée par le groupe RPR pour aider le gouvernement à balayer le fâcheux amendement, Michèle Alliot-Marie (MAM) emprunta au Crédit agricole un argument imparable : « *La politique me paraît aussi affaire de bon sens* ». Pour MAM, c'est également un lieu de créativité arithmétique : « *Le Rwanda comporte en effet trois ethnies majoritaires : les Tutsis, les Hutus et [...] les Pygmées* ». Avec un tel don pour les pourcentages, MAM aurait mérité d'aller "observer" les élections tchadiennes...

« Compte-gouttes »

Survie a inscrit dans ses statuts la lutte « *contre les risques de banalisation du génocide* ». Osons le dire : l'emploi systématique et imprécis de l'expression « *génocide au compte-gouttes* » - par le Secrétaire général de l'ONU, le président de la Croix-Rouge internationale (CICR), etc., à propos du Burundi - concourt à une telle banalisation.

Maladie mortelle de l'humanité, le génocide reste (encore ?) assez rare : comme l'expose excellemment Yves Ternon¹, il suppose qu'un pouvoir politique organise l'extermination d'un groupe humain discriminé par sa race, sa religion, etc. Tout massacre ou série de massacres n'est pas un génocide, sinon l'on en compterait plusieurs dizaines chaque année. Une horrible répression non plus - sinon la France aurait été génocidaire en Algérie et au Cameroun. Chacun comprend qu'à généraliser l'usage du mot on le viderait de son contenu.

Or la réalité qu'il désigne - le déchaînement absolu de la haine et de la folie meurtrière - demeure un danger très actuel. Mais parce qu'il indique l'innommable, la pire déraison, on préfère en détourner le regard et l'intelligence, oublier que cela a été et peut ressurgir - ou ramener le terme dans le triste champ des massacres "ordinaires".

Il y a eu au moins deux génocides au Burundi : celui de 1972, du pouvoir tutsi contre l'élite hutue (200 000 personnes ?), et celui déclenché en 1993 par les extrémistes hutus contre les Tutsis, dès l'annonce du meurtre du président Ndadaye. Le second a été arrêté (féroce) par l'armée burundaise, après qu'aient été exterminés, par communautés entières, quelque 50 000 hommes, femmes et enfants. On comprend la vulnérabilité actuelle de ce pays.

Raison de plus pour employer les mots justes, et les assumer : ou bien est mis en œuvre aujourd'hui au Burundi un système d'extermination (différent d'une guérilla, ou d'une contre-guérilla, qui tuerait « *au compte-gouttes* »), et il faut désigner le pouvoir qui le commande, l'idéologie qui le sous-tend (mais cela ne sera pas forcément gratifiant pour tous les intervenants étrangers dans la région) ; ou bien il faut user d'un autre mot. Mais cela pourrait induire d'autres options politiques.

On le voit, d'une réponse précise à la double question : « *Y a-t-il des génocidaires au Burundi et, si oui, quels sont-ils ?* », dépend la mission qui pourrait être assignée à la force d'intervention internationale que l'ONU, l'OUA et le CICR appellent de leurs vœux. Une solution politique serait préférable. Elle se dessinera peut-être lors du prochain *round* de négociations prévu fin juin à Arusha.

1. *L'Etat criminel*, Le Seuil, 1995.

Différés

La chute de l'enclave de Srebrenica, suivie d'un horrible massacre, est la conséquence directe d'un veto français à toute forme d'appui aérien, affirme un reportage coproduit par des chaînes de TV néerlandaise, britannique... et *Envoyé spécial (France 2)*. Documents et témoignages à l'appui, il montre comment, en cette occasion, fut appliqué l'accord de "non-agression" conclu entre Jacques Chirac et le président serbe Milosevic, en contrepartie de la libération des Casques bleus français pris en otage (cf. *Billets* n° 30). Selon un officier de l'ONU, le général Janvier, commandant la FORPRONU, aurait reçu le 10 juillet un coup de téléphone de Jacques Chirac lui demandant de « *différer d'une journée des frappes aériennes* ». Le lendemain, Srebrenica tombait (*Libération*, 31/05/1996).

France 2, de son côté, a décidé de différer de plusieurs mois la diffusion de ce reportage... A-t-il même été nécessaire de le lui demander ?

Bons points

- Le gouvernement français veut former un groupe chargé d'« *évaluer l'efficacité* » de son APD (Aide publique au développement) (*Le Monde*, 20/06/1996). Les critères de composition du groupe détermineront ceux de l'évaluation. Et si l'on commençait par « *l'efficacité* » de la "coopération électorale" avec le Tchad ?

- A Arusha, les 30 et 31 mai, le TPIR a procédé aux premières comparutions d'accusés du génocide - qualifiées à bon droit d'« historiques » par le président du Tribunal (*La Croix*, 02/06/1996).

Fausse notes

- La junte birmane (le SLORC) a démissionné le peuple et le dresse à la schlague. Le peuple se rebiffe derrière celle qu'il a élue, Aung San Suu Kyi. « *Vivement préoccupée* », la France invite « *les différentes parties à la modération* » (*Libération*, 27/05/1996). Une certaine Françasio adore ce genre de SLORC - impitoyable, mais disponible à tous les trafics. Elle le courtise sans modération.

- Selon un rapport (18/06/1996) de la FIDH (Fédération internationale des droits de l'homme) « *force est de constater que, en France, le traitement réservé à une des franges les plus vulnérables de la société [les étrangers] a franchi le seuil du tolérable* ».

- L'association *Transparency International*, impressionnante cohorte de "décideurs" ligués contre la corruption, vient de publier une enquête d'opinion : la France y apparaît (avec la Belgique et l'Italie) comme l'un des pays occidentaux les plus corrompus.

ILS ONT DIT

« J'ai en horreur l'ingérence dans les affaires intérieures africaines ». (**Jacques GODFRAIN**, in *La Croix* du 30/01/1997).

[Il s'agissait alors de ne pas intervenir au Niger, contre le colonel Maïnassara (l'ami des militaires français). Moins de 4 mois plus tard, J. Godfrain et ses patrons, surmontant leur horreur, décidaient de s'ingérer dans les affaires centrafricaines - avant d'organiser la farce électorale tchadienne, puis le "sacre" démocratique du colonel Maïnassara].

« Les leaders des pays africains demandent, parfois par lettre, à Jacques Chirac d'être leur porte-parole au prochain G7 de Lyon ». (**Jacques GODFRAIN**, cité par *La Tribune Desfossés*, 11/06/1996).

[Jacques Chirac n'a pas à se forcer pour être le porte-parole des Eyadema, Mobutu, Obiang, Bédié, etc., avec lesquels les échanges ont été incessants].

« [Les combats actuels au Burundi, entre l'armée et la rébellion (FDD de Léonard Nyangoma, Palipehutu, etc.), pourraient se transformer en une] guerre civile à grande, grande, très grande échelle. [...] Il est prévisible que les milices hutues *Interahamwe* qui se sont illustrées dans les massacres de la guerre civile au Rwanda en 1994 donneront un coup de main aux Hutus du Burundi. Je ne pense pas que les Hutus burundais résisteront à la tentation d'accepter ce soutien. Si les *Interahamwe* s'en mêlent, il ne sera pas possible d'empêcher le Rwanda d'intervenir ». (**Julius NYERERE**, ancien Président tanzanien, médiateur dans le conflit burundais, selon l'AFP du 10/06/1996).

[Cela fait des années que les extrémistes burundais et rwandais du Hutu power sont alliés - avec des "lunes de miel" (printemps 1994 et 1996). Une dérive sécuritaire est inévitable chez les minorités tutsies tant qu'une grande part de la "communauté internationale" continuera de "bénir" cette alliance, et de considérer comme incontournable un Léonard Nyangoma qui refuse de s'en distancier : « Dans les milieux diplomatiques, on estime qu'il n'y aura pas de solution à la crise si l'on écarte les FDD des négociations », nous explique Jean Hélène (*Le Monde*, 30/05/1996)].

« [La guerre] se poursuivra jusqu'à la victoire finale [...] même si pour cela devaient mourir les nourrissons, les enfants et les affamés, car la préservation de la religion passe avant celle des vies humaines ». (**Djamel ZITOUNI**, chef des GIA, dans un récent fascicule cité par *Libération*, 31/05/1996).

[C'est fou ce que l'orage fait de dégâts dans les liaisons ciel-terre...].

« L'ambiguïté fondamentale de l'humanitaire, c'est qu'au fond, nous envoyons dans des pays qui ne nous intéressent pas nos médecins, notre nourriture, alors que l'humanitaire devrait toujours être associé à de la politique, c'est-à-dire à créer de l'égalité sur cette terre ». (**Pascal BRUCKNER**, sur *Arte*, 20/06/1996).

[Ce serait, pour le coup, une politique de bon sens - qui excède cependant les facultés d'orientation de l'Elysée et de Mme. Alliot-Marie].

A FLEUR DE PRESSE

Le Monde, *Au Tchad, les soldats français participent à la réorganisation de l'armée comme au processus de démocratisation*, 10/06/1996 (Thomas SOTINEL) : « Les différents gouvernements français se sont efforcés, depuis lors [1990], de faire respecter au Tchad les normes démocratiques édictées à La Baule ».

[Les Tchadiens, qui n'en croient pas leurs yeux, cherchent l'erreur : le degré de l'« effort » des gouvernements français successifs, sa qualité, « les normes démocratiques édictées à La Baule », "l'être-au-Monde" de l'Afrique francophone, ou la mondanité qui guette le correspondant d'un journal officieux ?].

La Lettre de Reporters sans frontières, *Triste continuité au Rwanda*, 10/06/1996 : « RSF [...] ne saurait accepter que l'accusation de "génocide" serve à cacher d'autres desseins moins avouables. A la fin du régime Habyarimana, les persécutions ethniques et la répression politique camouflées derrière l'alibi de la "sécurité nationale" ne trompaient plus que ceux qui souhaitaient l'être ».

[Cet éditorial de RSF part de l'arrestation de plusieurs journalistes rwandais. Certains sont probablement impliqués dans le génocide, d'autres sont peut-être accusés à tort. RSF a effectué à leur sujet une mission au Rwanda. L'organisation reconnaît avoir bénéficié de l'entière coopération du gouvernement de Kigali, mais n'en poursuit pas moins sa guerre contre lui.

Le titre, déjà, est étonnant : il semble omettre l'incommensurable solution de « continuité » qu'introduit un génocide. La conclusion, elle, est un modèle de missile miniaturisé, et multi-cibles. En quelques mots, elle signifie que le régime actuel de Kigali est à mettre sur le même plan que celui, raciste, d'Habyarimana. Sachant que celui-ci a mené au génocide, RSF laisse entendre qu'il faut combattre le pouvoir présent avec toute la détermination que, faute de lucidité, on n'a pas exercée contre son prédécesseur. Un tel combat trouverait des alliés, encombrants mais très déterminés : les milices du génocide qui, après s'être refait une santé au Zaïre, repartent au « travail » : elles mènent des incursions terroristes au Rwanda, où elles multiplient, entre autres, les assassinats de témoins et rescapés des massacres (l'ONU a dénoncé le 15 juin leur « dramatique augmentation »).

Mais évoquer les séquelles du génocide, rappeler l'insécurité qu'entretient l'impunité de ses auteurs et parrains (sans en faire pour autant des excuses absolutoires), bref souligner la complexité de la situation d'un pays déstabilisé par la lâcheté persistante de la communauté internationale, ce serait être sciemment trompé et trompeur, donc complice du génocide à venir... Bigre !

RSF s'honore en défendant les droits de l'homme et la liberté de la presse. Peut-elle pour autant, de ces seuls points de vue, condamner en bloc les dirigeants d'un pays brûlé par le génocide, encore exposé à ses ardeurs ? Un pays dont on ne sait si et quand il sortira de l'agonie, que l'on juge tant et que l'on cherche si peu à étayer...]

Le Figaro, Afrique : retour à la tutelle ? 29/05/1996 (Jean-Louis DUFOUR) : « Paris doit donc tirer les justes enseignements de cette mini-crise franco-africaine [en Centrafrique] et décider enfin si la France est prête, seule ou de préférence avec d'autres pays, à répondre aux "appels d'empire" en provenance de l'immense continent. [...] L'expérience coloniale de ses Etats, mais aussi l'Histoire et la raison, devraient inciter l'Union européenne à prendre en charge tel ou tel territoire, décidément sans autre maître que des bouffons, sans autre loi que celle du potentat d'un moment. [...]

Reste à la France à choisir : continuer à fonds perdus [...] à soutenir sans espoir d'amélioration des démocraties caricaturées ou à prendre en mains, sérieusement, directement et avec la volonté d'aboutir, la pleine gestion de pays placés sous tutelle par le communauté des nations, pour cause de disparition des formes les plus élémentaires de la souveraineté étatique ».

Le Monde, Une délicate frontière entre souveraineté et ingérence, 30/05/1996 (Jean-Pierre LANGELLIER) : « Ne pas intervenir [en Centrafrique], c'était semer l'inquiétude parmi les dirigeants des vingt-quatre pays africains liés à la France par des accords de défense [...] ou d'assistance militaire [...]. C'était surtout mettre en jeu inutilement les intérêts économiques et stratégiques de la France. [...]

La France n'a cessé d'intervenir dans l'Afrique indépendante, une fois tous les deux ans en moyenne [...]. Elle l'a fait [...], récemment, pour contrer une entreprise privée [sic], celle du vieux mercenaire Bob Denard aux Comores (octobre 1995), ou pour des raisons essentiellement humanitaires [re-sic] comme lors de l'opération "Turquoise" au Rwanda (juin 1994). [...] La France continuera de réagir au coup par coup, de juger chaque demande d'aide selon ses mérites [re-re-sic].

[...] Le pire choix serait sans doute d'abandonner l'Afrique à son sort et à ses vieux démons, notamment tribalistes, de la laisser au premier demi-solde venu, et d'aggraver ainsi sa marginalisation économique. C'est heureusement peu probable, car la France et l'Afrique ont, pour longtemps, destins liés. Une communauté de destins qui [...] - intérêts et attachements mêlés - s'incarne dans une langue et s'exerce dans les multiples mécanismes d'une coopération qui ne se réduit pas à l'envoi de légionnaires ».

L'Express, La Françafrique est de retour, 31/05/1996 (Michel FAURE) : « Tant pis pour les principes, quand entre en jeu la pérennité des intérêts militaires, économiques et diplomatiques français sur le continent. La France ne veut pas être le "gendarme de l'Afrique", proclame le ministre de la Coopération J. Godfrain. Depuis Bangui, on sait qu'il s'agit d'un vœu pieux ».

Libération, La France peut-elle quitter l'Afrique ? 31/05/1996 (Stephen SMITH) : « Sans le sauvetage de la Centrafrique, Paris perdrait le vote automatique des 14 "pays amis" aux Nations-unies et son droit de préemption, notamment sur le pétrole et les télécoms, dans ses anciennes colonies.

En espérant que l'exemple ne tendra pas à se généraliser, il faudra donc remettre à flot le "porte-avions" de la présence militaire française au cœur d'un continent où la France est piégée. Sans grand souci pour les apparences, la tutelle sur la Centrafrique vient d'être rétablie. Il n'y avait pas le choix : « l'indépendance dans la dépendance » n'étant viable ni pour l'ex-métropole ni pour l'ancienne colonie ».

[Les conclusions de ces quatre éditorialistes sont les mêmes : avec cœur (le devoir civilisateur contre les « démons tribalistes ») ou à contrecœur, par choix, par contrainte ou par intérêt, il faudrait replacer ouvertement une partie de l'Afrique sous une « tutelle » quasi coloniale. Eh bien, non ! Ces prétendues contraintes sont le sable où l'autruche enfouit sa tête, ces intérêts ne sont pas ceux de la France, ces élans du cœur portent à faux. Pas plus que le cynisme (il ne serait même plus besoin de « sauver les apparences »), la langue de bois sur la « communauté de destins » n'évitera les retours de bâton !]

La Lettre de la rue Monsieur, L'état de l'aide publique au développement, 05-06/1996 : « Une aide en augmentation ».

[Ce sous-titre introduit un plaidoyer surréaliste. Il se fonde sur les chiffres de 1994 (incluant les "aides" aux DOM-TOM !), au moment même où l'on annonce que l'APD française a baissé de 12 % en 1995...].

Les « Dossiers noirs » de la politique africaine de la France, n° 7

France-Cameroun : croisement dangereux !

- Une économie livrée au pillage
- La part française du butin
- Une "démocrature" à hauts risques
- Le verrouillage français

Pour mieux comprendre l'enjeu décisif de l'élection présidentielle de 1997. Un diagnostic confirmé par l'"exemple" tchadien.

Agir ici et Survie, L'Harmattan. 95 p. Disponible à Survie. 45 F port inclus.